Banquet des classes en 1 et 6



Ce sont 95 conscrites et conscrits des classes en 1 et 6, de 20 à 85 ans, qui ont dégusté, à la salle des fêtes, le succulent repas préparé par « Au Doubs Gourmet » en évoquant souvenirs et anecdotes dans une ambiance très conviviale. La journée, animée par le groupe « Simil'air », s'est poursuivie en musique et tous se sont donné rendez-vous dans cinq ans.

Info Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié met en place des cours de rattrapage du code de la route (4 séances en avril-mai), ainsi qu'un atelier « Bien dormir » (5 séances en mai-juin).

> Dates à retenir

- Tous les derniers samedis de chaque mois de 9 h à 11 h, au local communal : Collecte de papier au bénéfice de l'école.
- Dimanche 10 avril, à 17 h 30, à l'église : Concert de la Sittelle
- Mercredi 13 avril, à 20 h, à Maisons-du-Bois (salle annexe du Centre d'accueil) : réunion publique d'information sur le projet éolien de la
- Samedi 30 avril et dimanche 1er mai
- Commémoration au monument aux morts
- Lundi 16 mai Journée festive au Cheval d'Arçon
- Vendredi 3 juin, à 20h, repas de la fête des mères, inscriptions avant le 27 mai
- Samedi 4 juin Moules-frites de « La Perce-Oreille» au chalet de la musique
- Mardi 21 juin Fête de la musique
- Samedi 25 juin à 20 h, (lieu précisé ultérieurement) : Fête de quartier, rue du Général Marguet et rue des

Connaissez-vous « Le P'tit Panier »?

« Le P'tit Panier » est une épicerie solidaire à l'initiative d'Emmaüs qui a vu le jour le 16 juin 2009, à Pontarlier. Son objectif est de venir en aide aux personnes en difficulté en leur apportant une aide alimentaire, dans le respect de leur dignité. Si vous souhaitez donner un peu



de votre temps, contactez Mme Colette Roche - 03 81 39 51 42

Le Conseil Communautaire réuni à Arçon

Le Conseil Communautaire s'est réuni en février à la salle des fêtes du village, sous la présidente de M^{me} Joliot.

A l'ordre du jour:

- Présentation de la société Analis-Finance dont le rôle est de conseiller et d'assister les organismes du secteur public (gestion de la dette, trésorerie et analyse budgétaire, etc.). Il est possible d'envisager un contrat de groupe, sous

couvert de la Communauté de Communes. Le principe proposé étant une prise en charge de la moitié des frais par la Communauté de communes. A charge pour les communes intéressées de se faire connaître rapidement à la Communauté.



- Débat préalable d'orientation

budgétaire dont le but consiste à discuter et arrêter les grands équilibres budgétaires suite à la présentation financière de la collectivité. Les deux budgets annexes ont été abordés, à savoir le budget Ordures Ménagères reconduit presque à l'identique et le budget Assainissement reconduit sur la base de 2015 avec majoration pour la gestion des boues. A noter toutefois, la facturation directe de la redevance traitement aux usagers d'Arçon, vu que la compétence assainissement/traitement est exercée par la Communauté de Communes. En revanche, la section d'Investissement est en forte progression, compte-tenu du projet d'extension d'assainissement du secteur Val Saugeais.

> Etat-civil

- · Esteban, fils de Jean-Baptiste Sire et Claire Baverel, le 18 janvier
- Emile et Marius, fils de Fabien Dornier et Natalia Matias, le 5 mars

• Sylvain Hellio et Aurélie Pautot, le 6 février

Décès

- Eva Maisier, le 17 décembre
- Marie-Rose Louvrier, le 11 janvier
- · Geneviève Carrez, le 26 ianvier

• René Delacroix, le 1er février · Yvonne Delacroix, le 10 février

Le Cailleu

Bulletin municipal de la commune d'Arçon

Alain Girardet

Ce trimestre, je veux vous apporter

quelques informations sur le dossier,

concernant l'accessibilité des bâtiments

publics aux personnes à mobilité

Ce texte de loi voté en 2005, non appliqué jusqu'à ce

jour, le devient pour l'ensemble des communes, nous

aurons six ans pour effectuer les différents travaux

Places de parking handicapés, mairie, école, cimetière,

rampe d'accès pour l'église, les sanitaires, ascenseur

A notre demande, une étude de faisabilité et un cahier

des charges ont été réalisés par la société « VERITAS »

Malgré les baisses de dotations, nous avons sollicité

l'aide de l'état qui s'engage à nous aider pour l'ensemble

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent

d'aménagement de nos bâtiments communaux.

pour l'accès à la salle des fêtes, etc...

qui vient de nous remettre ses conclusions.

Proverbe

« Pour réussir, retenez bien ces trois maximes: voir c'est savoir, vouloir c'est pouvoir, oser c'est avoir ».

Alfred de Musset

> Bons vœux et remise de médaille

C'est dans une salle des fêtes bien remplie, avec la présence de toutes les tranches d'âge de la population que le maire Alain Girardet a présenté ses vœux et ceux de son équipe municipale.

Parmi les principaux projets de cette nouvelle année figurent :

- L'accélération du haut débit dans la commune au premier semestre, la fibre optique étant prévue en 2020.
- Un projet de lotissement en deux phases, le terrain a été vendu à un lotisseur société Elementerre.
- · Création d'une zone d'activités économiques et artisanales qui comportera plusieurs parcelles d'une surface qui pourra varier entre 1.000 et 4.000 m².
- Projet éolien situé sur les communes d'Arcon et de Maisons-du-Bois-Lièvremont. Les études se poursuivent et une réunion d'information aura lieu mercredi 13 avril 2016, à 20 h, à Maisons-du-Bois (salle annexe au Centre d'Accueil).

À la fin de la cérémonie le maire a honoré, à travers la remise

de la médaille d'honneur régionale départementale et

communale, un employé de la commune, Sébastien Charpy,

pour ses 20 années passées au service de plusieurs collecti-

vités. Après avoir travaillé comme ouvrier spécialisé aux

Genévriers à Villers-le-Lac, il a ensuite été embauché dans

la commune le 1er octobre 1998.

> Infos utiles

de la réalisation des travaux.

Le mot du maire

Mairie d'Arçon

Printemps.

2 rue des Tilleuls 25300 Arçon - Tél. 03 81 46 27 21 - Fax 03 81 46 91 50 mairie.arcon@gmail.com - www.mairiearcon.fr Ouverture du lundi au vendredi 8h30-12h /13h30-17h Fermeture mercredi après-midi. (Les permanences du samedi matin s'effectuent sur rendez-vous à prendre au secrétariat).

Déchetterie Maisons-du-Bois/Lièvremont Tél. 03 81 46 27 00

Eté: Lundi: 16h/18h30 - Mercredi: 13h30/18h30 - Samedi: 9h/12 h Hiver: Mercredi 13 h 30/ 17 h - Samedi 9h/12h

Urgences: 112

Pompiers 18 ou 112 / SAMU 15 ou 112 Médecin de garde (nuit, week-end, jours fériés) 3966 Pharmacie de garde (week-end, jours fériés) 3237 Centre antipoison de Strasbourg 03 88 37 37 37 Gendarmerie 17 (Pontarlier 03 81 39 06 60) EDF sécurité 0 810 333 025 Cabinet infirmier : Emmanuelle Todeschini et Brigitte Léchine, 8, rue du Croset - Tél. 03 81 49 32 18



Avril Mai

Directeur de publication : Alain Girardet / Comité de rédaction : J. Belot, N. Delacroix, J. Maugain, G. Rognon Nos colonnes vous sont ouvertes, nous attendons vos réactions.

Tradition respectée

Tous les conscrites et conscrits remercient les habitants de la commune pour les avoir reçus durant le mois de janvier lors de leur tournée traditionnelle des vœux de bonne année.



Le carnaval« bat son plein» à l'école

Tous les éléments étaient réunis pour donner le tempo. Bravo à tous nos carnavaleux.



Des élus à Chalons-en-Champagne

Quelques élus d'Arçon et de Maisons-du-Bois ont visité le Parc Eolien de Germinon (30 éoliennes). Explications sur le fonctionnement du parc, par un technicien; accès à l'intérieur d'une éolienne; Centre de conduite de Chalons: informations sur le schéma de fonctionnement d'une éolienne et le raccordement au réseau; Centre de télésurveillance: surveillance et connaissances directes de toutes les éoliennes et postes dans tous les parcs (France et Etranger).

Cette visite très instructive leur a permis de mieux comprendre le fonctionnement et l'attrait d'un tel projet. Ils remercient tous les intervenants du centre et plus particulièrement Mme Simothé Christelle.

Notre commune associée à celle de Maisons-du-Bois ayant un projet éolien, toutes les personnes concernées sont invitées à une réunion d'information le mercredi 13 avril 2016, à 20 h, à Maisons-du-Bois (salle annexe au Centre d'Accueil).



Faute de neige

La sortie « raquettes » organisée par le Club de l'Amitié a été remplacée par une randonnée nocturne, vingt-sept marcheurs ont foulé prés et sous-bois pour une boucle de huit kilomètres des « Sanglards » aux environs des « Plans ».

Retrouvailles avec vingt adhérents non-marcheurs autour d'une bonne raclette.



Le geste solidaire

Actuellement notre village paisible est touché de plein fouet par des vols dans les maisons particulières. Afin de préserver notre tranquillité, tout acte anormal peut être signalé.

Si vous apercevez des personnes ou des voitures suspectes, relever, si possible, les numéros de plaques minéralogiques, décrire au mieux les individus susceptibles de commettre un acte délictueux sans pour autant vous exposez inutilement.

Pour ce faire, il suffit de téléphoner au **17 (disponible 24h/24h)**, les appels sont systématiquement enregistrés, et tous renseignements, même quelque peu erronés, peuvent être utiles à solutionner une enquête en cours.



Fernand Guy fêté pour ses 90 ans

C'est à Ladignac-le-Long, en Haute-Vienne, que Fernand Guy a passé toute sa jeunesse au sein d'une famille nombreuse. Après avoir aidé ses parents à l'exploitation de la ferme, il se fait embaucher dans la grande entreprise de travaux publics Collet. C'est en 1955, qu'il arrive à Arçon, et rencontre Madeleine Marguet qu'il épouse en 1956, avec qui il eut un garçon suivi, par la suite, de deux petits-enfants. Son activité professionnelle l'oblige à partir plusieurs mois à Montélimar (Drôme). De retour dans le Haut-Doubs, Fernand poursuit ensuite sa carrière dans une entreprise de caoutchouc qui fabriquait des bacs pour batteries à Pontarlier et la termine chez Isorel pour une retraite bien méritée en 1983. C'est avec un immense plaisir que ce nonagénaire et son épouse ont accueilli Alain Girardet, le maire, et des membres du Conseil Municipal venus lui fêter son 90° anniversaire avec un beau gâteau et une bonne bouteille.

Une page se tourne, la scierie Maugain est déconstruite

Le document le plus ancien est une photocopie de l'ordonnance du roi Charles X, autorisant le creusement d'un canal, datant de 1825, suite à la demande des Frères Paris. La scierie a été reprise au début du siècle précédent par mon grand-père, Félix Maugain, père de six garçons. Celui-ci fait travailler la scierie et le moulin, il y a deux turbines hydrauliques. Fonctionne également une batteuse. Malheureusement survient la guerre, les fils Maugain sont tous mobilisés, deux ne reviendront pas.

Le moulin est alors presque abandonné, seule, la farine pour le bétail est encore moulue. La scierie reste en activité et également la batteuse. Pour le paiement de celle-ci, les paysans laissaient 1/20° du grain au batteur. Pas de facture ni de TVA. Vers 1925, l'entreprise est reprise par mon papa, Séraphin, et son frère, Marcel, célibataire.



En 1952, Félix et Michel viennent travailler avec leur papa et font moderniser un peu l'entreprise, palans électriques, déligneuse.

En 1957, décès de l'oncle associé à Séraphin. Celui-ci reprend seul l'exploitation jusqu'en 1972.

A ce moment, une société est formée entre les trois fils de Séraphin: Félix, Michel et Roland.

La force hydraulique est abandonnée. Une scie multiple neuve est achetée. La scierie tourne au maximum en 1990. La production est de 1700 m³ de sciage ce qui serait bien peu actuellement.

En 1993, départ en retraite de Félix et Michel, les parts de la société sont données à Raphaël, Michaël, Christophe et Jean-Luc.

En 1996, une opportunité fait acheter la scierie Vitte de Saint-Gorgon. Toute exploitation cesse à Arçon.

Avec tristesse nous voyons partir une partie du patrimoine de notre jeunesse.

Félix Maugain

Les écoliers sur les bonnes traces

Les conditions étaient parfaites pour le concours scolaire de ski sur le site de la Cernay au mois de mars dernier. Un enneigement suffisant, soleil, bonne température et une organisation sans faille de l'ESSS. Quatre écoles ou RPI y ont participé représentant neuf villages, soit près de 230 jeunes.



Les résultats pour Arçon : GS garçons : Aloïs Ponçot, Maêl Delamadeleine et Maxime Piralla. GS Filles : Romane Henriet, Marion Savary et Romane Wenger. CP garçons : Thomas Mougin et Yoan Ruffenacht. CP filles : Coline Jeannerod, Maya Perrey. CE1 garçons : Charly Roy. CE1 filles : Jade Jeanningros. CE2 garçons : Elie Perrey. CE2 filles : Emie Faivre et Lisa Henriet. CM1 filles : Chloé Mougin et Anna Henriet. CM2 garçons : Timothé Maugain. CM2 filles : Line Faivre.

> Information analyse de l'eau

Une analyse de l'eau du Doubs, de la Loue et du Lison est actuellement effectuée dans le cadre d'un programme appelé « Quarstic ». Azote, nitrate, ammonium, phosphate, carbone organique, matière en suspension, tout y est étudié.

est etudie.
Les résultats de cette étude réalisée sur trois ans minimum, permettront de trouver des solutions afin d'affiner la qualité de l'eau. Un poste d'analyse a été installé sur notre commune à proximité des pompes de

relevage situées le long du Doubs.



> Téléthon-Merci

Suite à la soirée Téléthon-Merci qui a eu lieu à la Chaux-de-Gilley, les résultats financiers ont été communiqués. Le bénéfice total s'élève à 40.363,48 €. Concernant notre commune, les tartines chaudes ont rapportées 2049 €. Arçon a fait très fort cette année sur tous les plans : animation et restauration. Un grand bravo à tous!

Le Téléthon 2016 aura lieu à Aubonne. Une première réunion sera sûrement programmée mi-juin.

